

Groupe de recherche en économie
et politique agricoles
Département d'économie agroalimentaire
et des sciences de la consommation

98-09

**RELÈVE EN AGRICULTURE
ET FORMATION AGRICOLE :
UNE ÉQUATION À PLUSIEURS VARIABLES**

Jacques Tondreau
Michel Morisset

Université Laval
© Droits réservés GREPA

Septembre 1998

**Ce document a été déposé par chapitre.
Pour consulter la section désirée, cliquez sur le lien approprié :**

[Table des matières, liste des tableaux, des schémas et des graphiques, résumé, avant-propos, introduction](#)
[CHAPITRE 1 – La formation agricole : l'histoire d'un enjeu](#)
[CHAPITRE 2 – Agriculture spécialisée et discours sur la formation agricole](#)
[CHAPITRE 3 – Rapport à l'école et formation professionnelle](#)
[CHAPITRE 4 – Cadre d'analyse et méthodologie](#)
[CHAPITRE 5 – Relève en agriculture et formation agricole : analyse quantitative](#)
[CHAPITRE 6 – Relève en agriculture et formation agricole : analyse qualitative](#)
[Conclusion et Bibliographie](#)
[ANNEXE 1 – Grilles d'entrevue de groupe et questionnaires 1 et 2](#)
[ANNEXE 2 – Création de variantes pour la variable scol. 1](#)
[ANNEXE 3 – Analyses statistiques utilisées](#)

CHAPITRE 4

Cadre d'analyse et méthodologie

L'esprit scientifique nous interdit d'avoir des opinions sur des questions que nous ne comprenons pas, sur des questions que nous ne savons pas formuler clairement. Avant tout, il faut savoir poser des problèmes. Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes 50.

L'objectif poursuivi par cette étude est d'expliquer les écarts d'une région à l'autre dans la formation agricole de la relève identifiée en agriculture. Pour atteindre le but fixé, deux stratégies de recherche ont été adoptées, soit une approche quantitative et une approche qualitative. Ce choix tient à la nature du problème de recherche. En effet, il s'agit à la fois de *décrire* la situation, les enjeux et le contexte dans lequel se situe le rapport qu'entretient la relève en agriculture face à la formation agricole. Dans cette optique, il importe d'abord de se doter de concepts qui servent de guide à la collecte et à l'analyse des données. Il faut ensuite *expliquer* les écarts d'une région à l'autre dans la formation agricole de la relève en agriculture (volet quantitatif). Il est essentiel enfin de *comprendre* pourquoi les personnes identifiées à la relève en agriculture acquièrent ou non une formation agricole (volet qualitatif). Trois ordres de préoccupations découlent conséquemment de ces choix méthodologiques :

1- Il s'agit de mettre en place les principaux concepts qui guident à la fois la collecte des données et l'analyse des résultats. Ces concepts sont essentiellement ceux de socialisation, d'identité professionnelle, de représentation et de projet. Cette partie constitue en soi le cadre d'analyse;

50. Citation tirée de Gaston Bachelard (1969), *La formation de l'esprit scientifique*, p. 14.

2- Pour l'approche quantitative, les données tirées de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* (communément appelée CP12) ont été exploitées pour 1993 et 1995. Toutefois, avant de faire les premières analyses de données, il s'avère important de valider l'ensemble de ces dernières pour les deux années. Ce travail de validation est suivi d'une étape de construction des variables pour l'analyse;

3- Sur le plan de l'analyse qualitative, deux méthodes de recherche sont employées. La première (les groupes de discussion) vise à recueillir les données de terrain tandis que la seconde (l'analyse constante variée) en permet l'analyse.

4.1 *Cadre d'analyse*

La revue de la littérature a permis de rendre compte des discours et arguments, scientifiques ou non, pouvant expliquer le manque de motivation des personnes identifiées à la relève en agriculture envers la formation agricole. Or, nombre de ces discours et arguments posent indirectement la question de la formation de la relève sous différents angles tels que la socialisation, l'identité professionnelle, les représentations et les projets d'avenir. Ces différentes notions, empruntées aux sciences sociales, serviront de guide notamment pour la partie qualitative de la recherche. À quoi renvoient ces concepts et comment peut-on les utiliser dans le cadre de cette étude ?

4.1.1 *La socialisation primaire et secondaire*

Les recherches de Filteau et Laliberté (1987) ont mis en évidence le rôle de la socialisation familiale dans les cheminement scolaires des élèves originaires du milieu agricole au Québec. Ils ont notamment indiqué le rôle important que pouvaient jouer les expériences précoce sur la ferme dans les décisions touchant la poursuite des études chez les jeunes de la relève en agriculture. L'importance que revêt la socialisation dans la constitution de l'identité des futurs exploitants de ferme n'a pas échappé aux observateurs du monde agricole. Il y a donc là un aspect de leur expérience qu'il ne faut pas négliger si l'on veut comprendre la rationalité des personnes identifiées à la relève dans leur choix de formation. Qu'entendons-nous par socialisation ?

Sans tomber dans une grande discussion sur cette notion⁵¹, on partira de l'idée que ce processus fait partie de toutes les étapes de la vie. En ce qui concerne les jeunes identifiés à la relève, on parlera cependant d'une socialisation primaire, c'est-à-dire l'acquisition précoce d'une expérience pratique sur la ferme en effectuant divers travaux dans l'exploitation. On parlera également d'une socialisation secondaire ou l'acquisition de savoirs théoriques et de compétences par l'entremise de la formation agricole institutionnelle. Dans cette seconde forme de socialisation, peut prendre forme une vocation d'agriculteur ou bien, se défaire un projet d'établissement construit de longue date comme le confirment certaines recherches sur la scolarité des jeunes de la relève (*cf. chapitre 3*). La socialisation ne s'arrête pas avec la formation agricole en milieu scolaire, puisque l'établissement en agriculture sera l'occasion de faire de nombreuses expériences nouvelles façonnant d'autant l'identité professionnelle du futur exploitant. Toutefois, cet aspect de la socialisation secondaire n'entre pas dans le cadre de l'étude en cours.

La socialisation, qu'elle soit primaire ou secondaire, influence fortement les étapes subséquentes de la vie. On dira simplement que les expériences passées circonscrivent, en partie, les expériences futures. Nous disons en partie seulement, car il faut éviter d'entrer dans une conception naïve de la socialisation qui ferait que le passé délimite directement les possibilités dans l'avenir. Or, entre ces deux réalités s'intercale toujours une expérience de vie concrète qui est ancrée dans des conditions objectives d'existence. En quoi les expériences passées sur la ferme peuvent-elles avoir influencé les choix de formation scolaire des personnes identifiées à la relève ?⁵² Comment ces expériences passées sont-elles

51. Pour ceux et celles qui pourraient être intéressés à mieux connaître la notion de socialisation et l'utilisation qui peut en être faite dans les sciences sociales, notamment dans le domaine de l'éducation, on peut consulter Perrenoud (1994) et Rochex (1995). Ces deux auteurs abordent de manière simple et précise le processus de socialisation et l'appliquent pour l'analyse de différentes situations éducatives. Sur la socialisation différente des filles et des garçons en milieu agricole, on peut consulter Salmona (1994 : 333 et suiv.).

52. Un exemple de l'influence de la socialisation primaire sur les choix futurs de formation est donné par Jacob, un agriculteur français : « Habitué très vite à jouer avec les animaux de la ferme, à suivre mon père dans les champs, à traire les vaches, je n'envisageais pas d'autre métier que celui d'agriculteur. Non que j'aie été dévoré par une passion secrète ou poussé par une lubie; simplement, j'étais né sur une ferme, j'avais grandi sur une ferme, cet univers avait toujours été le mien et je savais que je deviendrais agriculteur plus tard comme mon grand-père, comme mon père. C'était gravé en moi. Mes parents souhaitaient que j'obtienne d'abord une solide formation générale avant de choisir un métier. Ils voulaient à tout prix me pousser vers des études, mais moi, j'avais décidé de devenir un paysan. » (Jacob, 1994 : 21-22)

réactualisées dans leur situation de vie présente ? Favorisent-elles la construction d'une identité professionnelle ?

4.1.2 *La construction de l'identité professionnelle*

Outre les expériences de l'enfance et du début de l'adolescence, l'identité d'une personne se construit entre autres selon trois pôles, à savoir :

- 1- la mise en oeuvre d'une logique de formation;
- 2- l'anticipation d'une trajectoire d'emploi;
- 3- la projection de soi dans l'avenir (Masselot, 1994 : 125).

En s'appuyant sur les travaux de Claude Dubar (1991), Jacques souligne que le métier est objet d'investissement personnel important dès l'entrée en formation (Jacques, 1994 : 47). Au même titre que les futurs enseignants, qui peuvent réactualiser leurs expériences passées dans le système scolaire afin de les mobiliser dans leur apprentissage du métier d'enseignant (Robert et Tondreau, 1997 : 259), les futurs exploitants de ferme, qui sont à forte majorité des fils et des filles d'exploitants de ferme, peuvent appuyer la construction de leur identité professionnelle sur les expériences antérieures vécues au sein de la ferme familiale. Par la suite, la formation scolaire en agriculture permet d'acquérir d'autres compétences utilisables pour l'avenir mais qui fournissent, dès à présent, les matériaux pour la construction de l'identité professionnelle. Cette identité se construit tant dans l'anticipation d'une trajectoire d'emploi que dans les possibilités d'exercer le métier envisagé pendant la vie active. L'identité professionnelle se construit enfin dans le projet, dans la projection de soi dans un avenir perçu avec crainte ou encore compris comme un défi.

La représentation du métier que l'on entend faire dans l'avenir est aussi constitutive de l'identité professionnelle. Pour certains métiers ou statuts (informaticien, chercheur, entrepreneur, écrivain), la cote est élevée; pour d'autres (enseignant, fonctionnaire, agriculteur), la reconnaissance sociale n'est pas gagnée d'avance⁵³. Aujourd'hui, face aux

53. La reconnaissance sociale est en quelque sorte une définition que les autres ont de nous-mêmes. Et définir c'est dire, et dire c'est faire, pour reprendre les mots de Austin (1970). Autrement dit, la façon dont les autres nous perçoivent nous amène à agir dans

nouvelles sensibilités environnementales des populations locales, face aussi à la promiscuité causée par l'étalement des ensembles urbains à proximité des zones vertes, les agriculteurs sont mal perçus quand ce n'est pas tout simplement hennis. De là peut s'élaborer une identité fière ou encore une identité négative pour les jeunes identifiés à la relève. Ce sentiment identitaire est-il perceptible de façon marquée chez les personnes identifiées à la relève en agriculture ? Si oui, peut-il influencer leurs choix de formation ? Comment traiter ces représentations dans le cadre de cette étude ?

4.1.3 *Les représentations sociales*

Les représentations sont des manières de concevoir le monde qui nous entoure. Elles sont le fruit de l'expérience passée, de la socialisation antérieure et des conditions d'existence dans le moment présent. C'est à travers elles que chacun rend compréhensible pour lui-même le monde qui l'entoure. Elles nous renseignent sur le *sens* que chaque personne attribue à son environnement social et sur l'orientation qu'elle entend donner à son action dans ce monde. Et le *sens* dont il est question est tout à la fois une *signification* (qu'est-ce que cela veut dire ?) et une *direction* (où cela mène-t-il ?) comme le souligne Ricoeur (1990). Parmi l'ensemble des représentations mises en œuvre, celles liées à l'avenir ont une importance non négligeable pour l'action.

Les représentations de l'avenir sont généralement conformes au sens que les gens attribuent à la conjoncture économique, politique et sociale, et à la place qu'ils anticipent occuper dans la société de demain. Comme dans le théorème sociologique de Thomas (1928), les individus ne réagissent pas aux caractères concrets des situations à venir (comment pourraient-ils y réagir puisqu'ils ne les connaissent pas ?), mais à la signification subjective qu'ils leurs attribuent. Autrement dit, les individus considèrent comme réel ce qui apparaît réel pour eux⁵⁴.

Les représentations de l'avenir renseignent sur deux points importants quant à la capacité d'action d'une personne. D'une part, la représentation de l'avenir repose soit sur un sentiment dominant de sécurité soit sur un sentiment d'insécurité face à l'avenir; d'autre part,

un sens particulier.

54. Le théorème de Thomas va comme suit : « [...] si les hommes définissent leurs situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (Thomas, 1928 : 527).

elle se fonde sur une impression de contrôle sur l'avenir ou encore sur une impression d'avoir peu de prise sur cette dernière. L'avenir peut être anticipé sur le long terme ou dans le court terme ? Est-ce que les personnes identifiées à la relève se situent dans une perspective de conquête face à l'avenir ou bien sont-elles défaitistes ? Est-ce que les représentations qu'elles ont de l'avenir influencent leurs choix de formation scolaire ? Une représentation de l'avenir ne vient rarement seule. Elle s'inscrit généralement dans un projet, qu'il soit scolaire, professionnel ou de vie.

4.1.4 *Les projets d'avenir*

Dans le cadre des représentations de l'avenir, il faut reconnaître que le projet est l'étape qui se situe le plus près de l'action. L'explicitation de ce projet renseigne sur ce qu'une personne entend faire dans un avenir rapproché, sur sa motivation à atteindre le ou les buts qu'elle s'est fixés (Mercure 1982: 50-51). L'importance que prennent les projets scolaire ou professionnel dans l'expérience sociale des personnes s'inscrit de façon prioritaire dans l'action. Ils n'expriment pas seulement un désir, ils sont vécus dans le temps présent. C'est une façon de rendre présente une absence, de matérialiser un idéal, un avenir anticipé. Orientant l'action dans une direction donnée (un but), donnant une signification à cette action (un sens), cette présence contribue déjà à façonner, à faire devenir dès maintenant ce qui est souhaité pour plus tard. Bref, cette présence de l'absence, ce projet, est une motivation. Comment, en somme, le projet professionnel des jeunes identifiés à la relève nous renseigne-t-il ?

Prenons l'exemple des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle rencontrés lors des recherches effectuées par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC). On note chez ces jeunes que la notion de projet fait défaut ou plutôt que le projet se forme autour d'attentes irréalistes⁵⁵. Selon Maresca, « la moitié seulement fait référence à des projets dont on peut penser qu'ils sont directement en rapport avec leurs possibilités, que ce soit en termes de niveau de formation, d'expérience ou de capital social. Pour l'autre moitié, le projet professionnel relève du rêve ou de l'idéal (un jeune sur trois), ou bien reste vague et peu précis dans sa formulation (un sur six) » (Maresca, 1995 : 21). Ce projet d'insertion professionnelle fait défaut également, ou est tout

55. Fait intéressant, les filles sont de loin beaucoup plus nombreuses que les garçons à avoir une vision plus réaliste du marché de l'emploi (Maresca, 1995 : 22).

simplement irréaliste, chez les jeunes qui ont une vision négative de la formation scolaire ou qui sont en difficulté scolaire (Bouchard, St-Amant et Tondreau, 1997). Peut-on établir des liens *significatifs* entre la plus ou moins grande structuration des projets d'avenir chez les personnes identifiées à la relève, leur représentation de l'avenir et les choix de formation qu'elles effectuent aujourd'hui ? La distance ou la proximité de la formation institutionnelle agricole peut-elle être comprise à travers les projets d'établissement et de vie des personnes identifiées à la relève ?

En somme, les quatre concepts définis succinctement plus haut offrent la possibilité de rendre compte de l'expérience sociale des jeunes identifiés à la relève dans une perspective temporelle. En effet, entre la référence (la famille, la socialisation primaire), le présent (la formation, la construction de l'identité professionnelle) et l'avenir (le projet), il y a une relative continuité qui peut nous renseigner sur les choix de formation de la relève identifiée en agriculture.

4.2 *Le volet quantitatif de la recherche*

Les données utilisées pour l'analyse quantitative proviennent de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* de 1993 et 1995. Cette fiche renferme nombre de renseignements touchant la production sur les fermes au Québec, les revenus des exploitations agricoles, la relève et sa formation, etc. En tout, c'est un ensemble de 20 variables qui ont été extraites de cette fiche d'enregistrement pour les fins de l'étude dont :

- 1- Le statut juridique de l'exploitation agricole
- 2- La région ou le lieu des opérations de l'exploitation agricole
- 3- Le sexe des membres actionnaires de l'exploitation
- 4- Le pourcentage des actions détenues par les membres actionnaires
- 5- L'année d'acquisition de l'exploitation
- 6- Le pourcentage de travail à l'extérieur de l'exploitation de membres actionnaires et non actionnaires
- 7- La valeur de la production destinée au marché (ou valeurs des ventes)
- 8- La principale source de revenu de l'exploitation
- 9- La main-d'œuvre agricole sur l'exploitation
- 10- Le délai prévu pour le transfert ou la vente de l'exploitation

- 11- La relève identifiée sur l'exploitation
- 12- Le nombre de personnes identifiées à la relève sur chaque exploitation
- 13- La scolarité en cours de la relève
- 14- Le dernier diplôme obtenu par la relève
- 15- Le sexe de la relève
- 16- L'âge de la relève
- 17- Travail de la relève sur l'exploitation
- 18- Lien de parenté de la relève identifiée avec les membres actionnaires de l'exploitation
- 19- Registres comptables sur l'exploitation
- 20- Ordinateur personnel pour la gestion

Les données tirées de cette fiche ne peuvent être utilisées comme telles et doivent subir un certain traitement afin d'obtenir des indicateurs fiables et sûrs. Pour ce faire, nous avons procédé à la création de catégories d'analyse statistique en tenant compte des réalités concrètes, à la fois sociologiques et agronomiques, de l'agriculture québécoise. En raison de difficultés insurmontables dans la validation des données, la variable « main-d'œuvre agricole sur l'exploitation » n'a pu être intégrée à l'analyse. Les principales catégories d'analyse que nous avons créées pour les besoins de l'étude sont les suivantes :

1- Regroupement des exploitations sur la base de onze régions agricoles à partir des codes géographiques. Nous avons tenu compte du remaniement de la configuration des régions agricoles en 1996. Ainsi, nous avons travaillé avec les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec
- Bas-Saint-Laurent
- Chaudière-Appalaches
- Estrie
- Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
- Mauricie/Bois-Francs
- Montréal/Laval/Lanaudière
- Montérégie
- Outaouais/Laurentides
- Québec
- Saguenay/Lac-Saint-Jean/Côte-Nord

Nous avons également travaillé avec les régions administratives, au nombre de 16, et les Municipalités régionales de comté (MRC), au nombre de 99. Cependant, l'analyse se fait principalement avec les régions agricoles.

2- Nous avons procédé à un regroupement de la principale source de revenus sur les exploitations agricoles selon neuf catégories soit :

LAIT	Bovins laitier
BOVINS	Bovins de boucherie, veaux lourds
PORCS	Porcs
CÉRÉALES ET FOURRAGES	Céréales et protéagineux, fourrages pour ventes
ACÉRICULTURE	Acériculture
AVICULTURE	Oeufs de consommation, oeufs d'incubation, poulet (chair), dindons
FRUITS ET LÉGUMES	Pommes, autres fruits, légumes frais, légumes de transformation, pommes de terre, cultures abritées (légumes)
PÉPINIÈRES ET CULTURES ABRITÉES	Cultures abritées (ornementales), cultures abritées (plants forestiers), pépinière ornementale, pépinière forestière, gazon, arbres de Noël
AUTRES ANIMAUX ET PRODUCTIONS VÉGÉTALES	Ovins, chevaux, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sangliers, apiculture, autres productions végétales ou animales

3- Réaménagement dans la scolarité des personnes identifiées à la relève

La scolarité de la future relève en agriculture est la variable principale dans le cadre de cette étude : elle est la variable dépendante. La scolarité de la relève identifiée est vue sous deux angles, soit la scolarité en cours et la diplomation de la relève. Neufs possibilités de réponse sont possibles avec les deux éléments précédents, soit :

1- Diplôme d'études secondaires en cours, ou obtenu (DES)

- 2- Diplôme d'études professionnelles en agriculture en cours, ou obtenu (DEP agricole)
- 3- Autre diplôme d'études professionnelles en cours, ou obtenu
- 4- Diplôme d'études collégiales général en cours, ou obtenu (DEC)
- 5- Diplôme d'études collégiales en agriculture en cours, ou obtenu (DEC agricole)
- 6- Autre diplôme d'études collégiales en cours, ou obtenu
- 7- Attestation d'études collégiales en agriculture en cours, ou obtenu (AEC agricole)
- 8- Baccalauréat agronomique en cours, ou obtenu (BAC agricole)
- 9- Autre baccalauréat en cours, ou obtenu
- 10- Aucun diplôme ou formation en cours

Cette variable a dû être réaménagée en raison des problèmes de validation des données auxquels nous avons été confrontés. En fait, un certain nombre de données indiquaient que des personnes identifiées à la relève faisaient à la fois une formation en vue d'obtenir un diplôme et avaient obtenu ce même diplôme. Par exemple, pour 1993, 200 personnes de la relève identifiée ont un diplôme d'études secondaires et font à la fois une formation générale de niveau secondaire. Nous avons donc reclassé ces personnes comme si elles faisaient des études de niveau secondaire sans plus. Autre exemple, dans certains cas, il était indiqué que des personnes faisaient une formation agricole de niveau collégial sans avoir de diplôme d'études secondaires; dans ces cas, nous les avons reclassé comme si elles possédaient un diplôme d'études secondaires. Nous avons ainsi reclassé 81 personnes sur un total de 2 960 pour 1993; et 118 personnes sur un total de 2 533 pour 1995. Ces reclassements ont mené à la création d'une variable appelée « scol. 1 » (*voir le tableau 6*)⁵⁶.

56. Trois autres variables appelées « scol. 2 », « scol. 3 » et « scol. 4 » ont été créées en se basant sur d'autres modalités de reclassement. Voir annexe 2.

Tableau 6

MODALITÉ DE RECLASSEMENT (SCOL.1)

Type formation	1993	1995
Formation ou diplôme agricole	694	703
Formation ou diplôme général	1723	1420
Aucune formation ni diplôme	543	410

4.3 *Le volet qualitatif de la recherche*

Nous avons indiqué que le volet quantitatif de la recherche vise à fournir une *explication* des écarts dans la demande de formation agricole d'une région à l'autre. Le volet qualitatif quant à lui s'éloigne résolument de cet objectif pour mettre l'accent sur la *compréhension* du phénomène à l'étude. En fait, dans ce volet, nous cherchons à comprendre pourquoi les personnes identifiées à la relève se donnent ou ne se donnent pas une formation agricole avant de s'établir sur une ferme. La validité et la fidélité d'une analyse qualitative prend toute sa force dans l'explication des règles de méthodes (Comeau, 1994 : 10). Le volet qualitatif est constitué à partir de la démarche des groupes de discussion (*Focus group*).

4.3.1 *Choix d'une méthode qualitative*

La méthode des groupes de discussion se « définit comme une méthode de recherche sociale qualitative qui consiste à recruter un nombre représentatif de groupes de six à douze personnes répondant à des critères homogènes, à susciter une discussion ouverte à partir d'une grille d'entretien de groupe définissant les thèmes de l'étude et à faire une analyse-synthèse permettant de relever les principaux messages-clés émis par les participants, de même que les points de convergence et de divergence entre les groupes de l'échantillon » (Simard, 1989 : 9). Cette méthode demande la construction d'une grille d'entrevue visant principalement les buts suivants : 1° cerner l'objet d'étude avec des regroupements de thèmes (crédibilité); 2° fournir la trame des discussions; 3° proposer une répartition du temps alloué à chacun des regroupements de thèmes. Tous les regroupements de thèmes doivent

constituer des ensembles disjoints afin d'éviter le chevauchement. Ils doivent se présenter selon une progression logique (voir annexe 1 pour les questionnaires).

Chaque regroupement de thèmes est composé de plusieurs thèmes, eux-mêmes constitués de plusieurs questions. Les thèmes visent à spécifier les regroupements de thèmes et à leur donner un sens en fonction de l'objet de la recherche, à savoir : *La relève et la formation agricole*. Cette grille d'entrevue doit respecter les règles suivantes : a) suivre une progression logique articulant les regroupements de thèmes et les thèmes; b) comporter des questions ouvertes, par opposition aux questions fermées; c) comporter des questions claires, formulées dans un langage simple et accessible à tous; d) comporter des questions non biaisées, sans connotation positive ou négative, afin de ne pas orienter les débats dans un sens ou dans un autre; e) comporter des questions courtes; f) comporter des questions ne recouvrant autant que possible qu'une seule idée.

4.3.2 *L'échantillonnage*

L'échantillonnage est non probabiliste et fait par choix raisonné⁵⁷. Dans les techniques d'échantillonnage non probabiliste fait par choix raisonné (ou techniques empiriques), ce qui importe, ce n'est pas la précision des résultats, mais plutôt la mise à jour de mécanismes, de logiques et de relations (Gauthier, 1984 : 186-188). Ce ne sont pas les variations dans une population donnée qui sont visées mais bien certaines particularités de cette population. On ne cherche donc pas à obtenir un échantillon représentatif de la relève agricole, mais bien à regrouper les individus formant la future relève en agriculture selon des caractéristiques homogènes sélectionnées de manière raisonnée.

Pour l'échantillonnage, nous avons procédé en tenant compte des premiers résultats d'analyse statistique qui indiquaient que la valeur des ventes et les différents types de production pouvaient avoir une influence sur les choix de formation des personnes identifiées à la relève. Nous voulions rencontrer au moins 8 groupes composés de 10 personnes en tenant compte de quatre critères de sélection.

57. On parle aussi de méthode des quotas ou d'échantillonnage dirigé (Satin et Shastry, 1983: 34).

1- Le premier critère est *l'âge*. Nous voulions rejoindre des jeunes de 25 ans et moins. Ce choix tient au fait que pour ceux et celles qui sont plus âgés, l'expérience scolaire est de plus en plus loin, donc moins fraîche à la mémoire. Ensuite, les personnes de la relève identifiée qui sont plus âgées sont proportionnellement plus nombreuses à ne pas faire de formation agricole ou de formation tout court. Dans ce cas, on peut penser que l'âge est, sinon le facteur principal, du moins une cause majeure du manque d'intérêt de ces personnes envers la formation. Par contre, compte tenu des nouvelles sensibilités sociales touchant le seuil de formation minimale dans la société d'aujourd'hui, on imagine plus difficilement que des jeunes ne se donnent pas un minimum de formation, notamment de niveau secondaire. C'est surtout de ce côté qu'il importe de canaliser nos énergie afin de bien saisir la rationalité de ces jeunes dans leur décision de ne pas faire de formation, tant générale que professionnelle. Toutefois, compte tenu du faible nombre d'individus identifiés à la relève en agriculture pour 1993 (2 960 individus) et 1995 (2 533 individus) et des quelques critères de sélection pour l'échantillonnage, nous n'avons pu respecter le critère *âge* pour la constitution de tous les groupes. Ainsi, quatre groupes ont été formés avec des individus de 30 ans et moins (voir plan d'échantillonnage à la page suivante).

2- Le second critère de sélection est la *valeur des ventes* sur la ferme. En effet, nos premiers résultats indiquent qu'en deçà de 50 000 \$, les personnes identifiées à la relève sont proportionnellement moins nombreuses à faire une formation agricole ou à avoir obtenu un diplôme dans ce domaine d'études. En haut de 50 000 \$, les personnes identifiées à la relève sont proportionnellement plus nombreuses à se donner une formation ou à avoir un diplôme agricole.

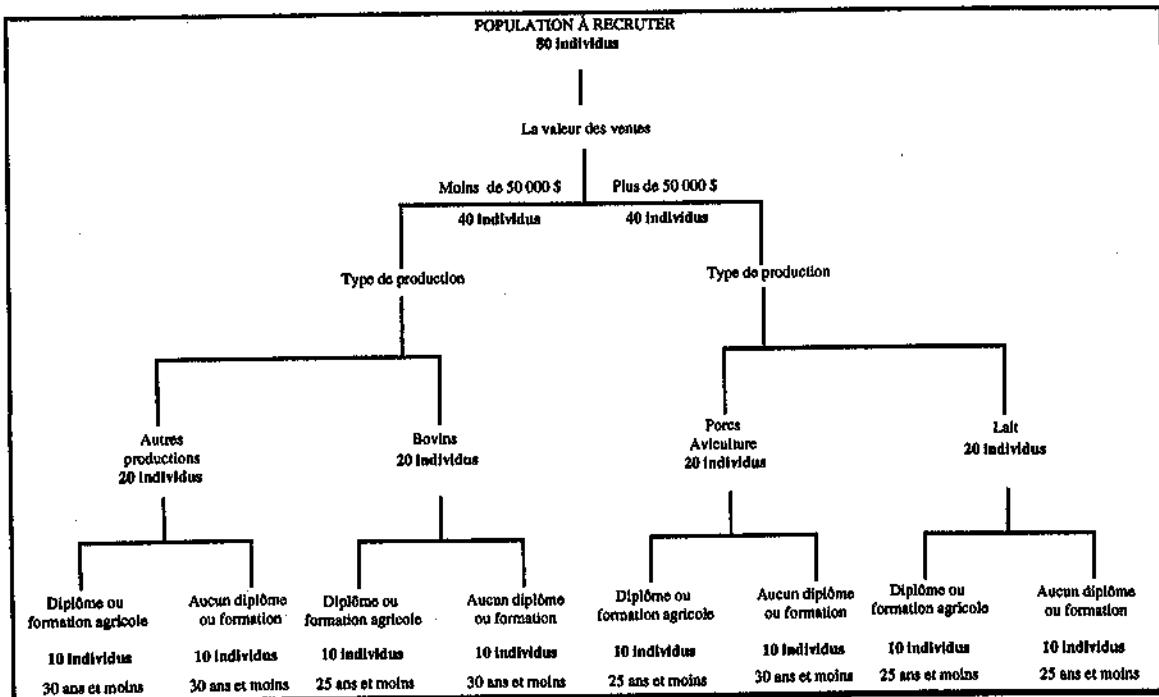
3- Le troisième critère de sélection est le *type de production*. Nous avons remarqué que les personnes identifiées à la relève étaient proportionnellement plus nombreuses à se former dans certains types de production et moins nombreuses à se former dans d'autres types de production. Par exemple, les productions laitière, porcine et avicole obtiennent de bons scores à ce chapitre; la production bovine et les autres productions végétales et animales sont moins performantes sur ce plan.

4- Le dernier critère de sélection est lié au fait de faire une *formation ou d'avoir un diplôme en agriculture ou de ne faire aucune formation et de n'avoir aucun diplôme*. L'important ici est de mettre en rapport deux types de rationalité face à la formation,

soit la rationalité de ceux et celles qui ont opté pour une formation agricole et la rationalité de ceux et celles qui croient pouvoir réussir en agriculture sans formation ni diplôme.

Quatre groupes composés de 10 personnes qui effectuent une formation ou qui possèdent un diplôme agricole ont été formés. Quatre autres groupes de 10 personnes ont été constitués de personnes qui ne possèdent pas de formation et ne détiennent aucun diplôme. C'est donc 80 personnes en tout qui seront rencontrées en entrevues de groupe.

Schéma 1
PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE



4.4 Conclusion

Nous sommes partis de l'idée que pour *expliquer* et *comprendre* à la fois le problème de la formation de la future relève en agriculture, il fallait se donner des outils d'analyse diversifiés. Nous avons donc choisi une stratégie de recherche qui se divise en deux volets,

soit un volet quantitatif et un volet qualitatif. Le premier volet est articulé autour d'une analyse statistique des données tirées de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* pour 1993 et 1995. Le second volet est structuré autour d'entrevues de groupe alors que 80 personnes seront rencontrées afin de discuter de la problématique de la formation de la relève identifiée en agriculture.

Comme les analyses faites dans ces deux volets sont distinctes, elles font l'objet de deux chapitres différents, soit le chapitre 5 pour l'analyse statistique et le chapitre 6 pour l'analyse des entrevues. Rappelons que l'analyse statistique vise à *expliquer* les écarts dans la demande de formation agricole d'une région à l'autre au Québec, alors que l'analyse qualitative cherche à *comprendre* pourquoi les personnes identifiées à la relève choisissent de se donner ou de ne pas se donner de formation agricole.